

across! #2 the universe

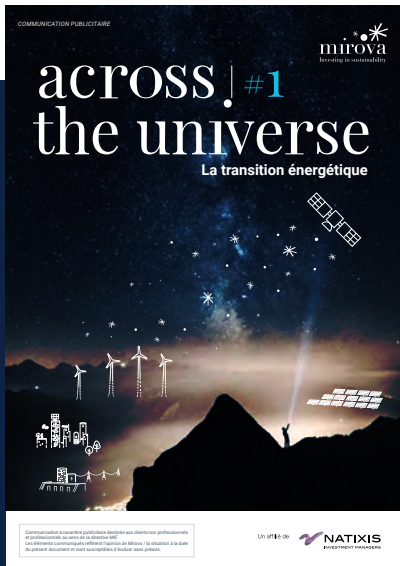
La transition énergétique



Communication à caractère publicitaire destinée aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Un affilié de


NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS



→ [Consultez la première partie ici](#)

Dans cette seconde édition de 'Across the Universe' consacrée à la transition énergétique, Hervé Guez, Directeur des gestions actions, taux et solidaire, Raphaël Lance, Directeur des fonds de transition énergétique, et Marc Romano, Directeur de capital investissement à impact chez Mirova évoquent le rôle stratégique des investisseurs pour flécher les investissements vers les innovations et les solutions à la transition énergétique.



Hervé Guez

Directeur des gestions actions, taux et solidaire



Raphaël Lance

Directeur des fonds de transition énergétique



Marc Romano

Directeur de capital investissement à impact



En matière d'innovation, qu'est-il pour vous important de financer, de quoi la transition énergétique a-t-elle le plus besoin ?

Raphaël Lance : Sur les infrastructures pour les énergies propres, développer des capacités de stockage en réseau est capital pour pallier leur intermittence. L'hydrogène vert va également avoir besoin de financement pour devenir compétitif par rapport à l'hydrogène gris. Tout l'écosystème doit être soutenu si l'on veut effectuer un vrai passage à échelle, d'ailleurs il s'agit plutôt d'innovation d'échelle que d'innovation pure.

Marc Romano : En complément, côté capital de croissance, nous cherchons à soutenir les innovations qui visent à rendre les infrastructures plus efficaces et favoriser leur optimisation, ce sont donc par essence des innovations relativement matures. Beaucoup de choses intéressantes se passent actuellement dans les secteurs de l'agriculture, de la robotique ou de la construction.

Hervé Guez : Sur les marchés cotés, du côté des énergies, des sujets émergent, mais ne sont pas à proprement parler des innovations, telle l'utilisation du biogaz, qui en est au démarrage. Il s'agit plutôt de répondre à de grands enjeux sur le moyen-long terme, comme ceux que pose le recours croissant aux terres rares. Il est nécessaire de verdir le circuit d'approvisionnement primaire, comme le fait par exemple Imerys pour le lithium. Ensuite, il faut construire l'écosystème nécessaire à leur recyclage. Plus innovant sans doute est ce que l'on observe autour de l'économie circulaire et de la biodiversité.

Tout l'écosystème doit être soutenu si l'on veut effectuer un vrai passage à échelle, d'ailleurs il s'agit plutôt d'innovation d'échelle que d'innovation pure.

Raphaël Lance,
Directeur des fonds de transition énergétique

Les valeurs mobilières mentionnées ci-dessus le sont à titre illustratif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente.

En tant qu'investisseur, avez-vous un rôle actif dans le fléchage des financements et dans la stratégie des entreprises en matière de transition ?

Hervé Guez : Nous essayons en effet de favoriser le recours aux obligations vertes¹ et de flécher les investissements dans leur direction. Évidemment, il est plus difficile d'agir sur la trajectoire de transition des grandes entreprises lorsque l'on en est actionnaire. Dans ces cas-là, nous veillons à la cohérence globale de leur stratégie et de leur trajectoire. Cette évaluation est plus simple lorsque nous investissons sur des petites et moyennes capitalisations, qui ont des business models plus « purs ». Nous sommes également actifs à travers l'engagement continu avec ces entreprises, en utilisant notre voix d'actionnaire pour les pousser à accélérer leur transition environnementale et sociale.

Marc Romano : Nous avons l'avantage, côté private equity², d'investir sur des sociétés aux *business models* relativement simples et nous dirigeons nos investissements vers des projets vertueux par construction. De plus, nous sommes présents au sein de la gouvernance de ces sociétés et avons des interactions étroites avec leurs dirigeants. Nous sommes épaulés en cela par notre équipe de recherche, l'une des plus développées du marché. Ensemble, nous définissons des plans d'impact.

Raphaël Lance : Notre équipe dédiée aux infrastructures investit uniquement sur des porteurs de projets très engagés, dont l'impact carbone est aisément mesuré grâce à la méthodologie propriétaire construite et optimisée de façon continue par notre équipe de recherche en partenariat avec [Carbon4Finance](#).

Notre présence au sein de la gouvernance nous permet ds interactions étroites avec les dirigeants des entreprises où nous sommes investies. Grâce à l'appui de notre équipe de recherche, l'une des plus développées du marché, nous définissons des plans d'impact.

Marc Romano,
Directeur de capital investissement à impact

1. Titre de créance qui permet de financer des investissements en faveur de la transition énergétique et écologique et/ou l'atténuation des effets du changement climatique
2. Capital investissement

Quels défis majeurs demeurent en matière de mesure d'impact ?

Hervé Guez : L'accès aux données des entreprises s'est grandement facilité ces dernières années. Néanmoins, il reste indispensable de favoriser la comparabilité, et ce sur les meilleurs standards. Grâce à notre méthodologie propriétaire, nous parvenons à obtenir des ordres de grandeur robustes sur les bilans carbone sur les scopes 1, 2 et 3 des entreprises. Cela demande des ressources, des moyens et de l'intelligence mais il est capital de pouvoir effectuer le bilan carbone de chaque société ou projet sur lequel nous investissons. Les émissions évitées, parfois appelées "scope 4", constituent l'une de ces mesures. Contrairement aux émissions induites qui bénéficient de bases méthodologiques solides, les émissions évitées sont calculées de manière variable par les différentes entreprises, ce qui compromet leur crédibilité et

empêche leur utilisation à grande échelle. C'est pourquoi nous avons récemment lancé une initiative collective visant à développer une base de données sur les facteurs d'évitement au niveau mondial et à estimer les émissions évitées au niveau de l'entreprise. En revanche, l'évaluation de la qualité d'une transition est plus complexe. Il faut comprendre si la trajectoire carbone de l'entreprise lui permettra d'être alignée avec les objectifs de l'accord de Paris dans 10 ans, cela demande donc d'évaluer la qualité de sa politique, de son engagement, de ce que contient son « Say on Climate »³.

Le véritable enjeu de mesure, désormais, est celui de l'impact sur la biodiversité, sur lequel nous travaillons d'ailleurs avec Iceberg Datalab. La biodiversité permet de préserver certaines conditions climatiques et l'inverse est tout aussi vrai : le changement climatique a des effets dévastateurs sur cette dernière. Ces deux sujets ne peuvent donc être dissociés.



3. Le « say on climate » est une résolution déposée à l'agenda des assemblées générales par l'entreprise elle-même ou par ses actionnaires, afin de faire voter les actionnaires chaque année sur la politique climat des entreprises cotées et assurer un dialogue permanent sur les questions environnementales.

Prenez-vous également en compte l'impact social de vos investissements en faveur de la transition énergétique ?

Raphaël Lance : Nous évaluons bien entendu nos investissements sous un angle social, et ce sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les acteurs de la transition énergétique que nous sélectionnons, très avancés sur la question du climat, le sont en général aussi sur le volet social. Nous essayons, de plus, de mesurer le nombre d'emplois créés par nos investissements en Union Européenne.

Marc Romano : Cette approche est transverse chez Mirova : nous n'effectuons de compromis sur aucun aspect, qu'il soit environnemental ou social. Mon équipe et moi travaillons avec des entrepreneurs très engagés, sensibilisés à toutes ces problématiques. Nous avons ainsi analysé 600 dossiers en 18 mois et une seule des entreprises n'avait pas un engagement suffisant sur les aspects sociaux, nous l'avons donc écartée. Nous pouvons mettre en place un système de suivi renforcé autour d'un projet spécifique, comme lorsqu'une entreprise finlandaise au sein de laquelle nous avons investi a développé une nouvelle unité de construction en Chine.

Hervé Guez : De notre côté également, nous pouvons mettre un veto à un investissement si nous n'avons pas eu de réassurance face à certains enjeux sociaux, comme la protection des données personnelles par exemple.

La biodiversité est sans aucun doute un autre grand défi : la biodiversité permet de préserver certaines conditions climatiques et l'inverse est tout aussi vrai : le changement climatique a des effets dévastateurs sur cette dernière. Ces deux sujets ne peuvent donc être dissociés.

Hervé Guez,
Directeur des gestions actions, taux et solidaire

Quels sont les grands enjeux de la décennie à venir ?

Marc Romano : Nous serons tous d'accord pour dire qu'il est indispensable de continuer à mobiliser le capital pour financer la transition énergétique. Les infrastructures comme les innovations font partie des solutions de demain et notre rôle est de contribuer au financement de ceux qui portent de telles solutions.

Raphaël Lance : Nous sommes en effet tous alignés sur la nécessité de flécher massivement les financements vers la transition énergétique, c'est un challenge sur le long terme. Alors que nous nous dirigeons vers une hausse des prix de l'énergie, il est indispensable d'avoir des stratégies d'investissement et des politiques industrielles en ligne, et de prendre en compte les implications sociales de ces dernières. Nous anticipons également d'importants besoins

de financement pour des projets dans les pays émergents, qu'il est nécessaire d'embarquer dans la transition. Dans ce contexte, il faudra être vigilant face aux tentatives d'écoblanchiment.

Hervé Guez : En complément, j'ajouterai que la préservation de la biodiversité est sans aucun doute un autre grand défi mondial qui se profile, un défi global mais qui se traite localement, ce qui implique donc une certaine complexité et va requérir des compétences fines. Le deuxième enjeu majeur sera celui de la mesure, de la comparabilité des données et du choix des normes au niveau international.

La réglementation mouvante ne sert pas la transition et l'Europe a une vision à défendre sur ce sujet. Enfin, je suis convaincu que pour être efficace, la transition doit être portée comme un enjeu de souveraineté et emporter l'adhésion de la classe moyenne. Je rejoins les propos de Raphaël : elle doit s'accompagner d'emplois, de bien-être, en bref, de lien social.



Ne manquez pas les prochaines publications de Mirova !

→ [Inscrivez-vous ici](#)



MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées exclusivement aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.

Ce document et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette vidéo sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans cette vidéo ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette vidéo contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, achevé de rédiger en mai 2023

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova vise à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif des stratégies Mirova concernées est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/durabilite



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gèrent Mirova et ses affiliés gèrent 29 milliards d'euros au 31 mars 2023. Mirova est une société à mission, labellisée B Corp*.

** La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [LinkedIn](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.
Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

MIROVA UK

Mirova UK Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais Numéro d'agrément de la société : 7740692
Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la "FCA")
Siège social : Quality House By Agora, 5-9 Quality Court, London, England, WC2A 1HP
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

MIROVA SUNFUNDER

Mirova SunFunder, Inc. est une entreprise enregistrée au Delaware
Numéro de dossier de l'État : 5125699
Siège social : 2810 N Church Street, Wilmington - Delaware - 19802 USA
Mirova SunFunder Inc. est une filiale de Mirova US Holdings LLC, détenue à 100 % par Mirova.

Mentions légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable